



PRÉFÈTE DE LA CHARENTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Phénomène de crues en Charente – point de situation à 19 heures

Angoulême, le 6 février 2021

Le phénomène de crues se poursuit dans le département et le service de prévisions des crues (SPC) a maintenu les tronçons Charente amont (entre Mansle et Angoulême) et Charente moyenne (entre Angoulême et Cognac) en vigilance orange.

Sur le tronçon en amont d'Angoulême, la décrue s'est significativement amorcée, avec des niveaux à la baisse d'environ 25 cm à Mansle et 15 cm à Angoulême depuis hier soir. A Jarnac, la situation se stabilise avec un plateau entre 12,40 et 12,50 m depuis le début de matinée. Seul Cognac reste concerné par une légère hausse qui tend à se stabiliser entre 7,60 m et 7,70 m.

Mobilisation des services de l'Etat

Le centre opérationnel départemental (COD) a de nouveau été activé toute la journée pour coordonner la réponse des services de l'État, en lien permanent avec les collectivités locales, notamment les maires des communes qui ont activé leur plan communal de sauvegarde.

Événements significatifs

Le service départemental d'incendie et de secours n'a pas enregistré d'événement significatif particulier ces dernières 24 heures. Les interventions et reconnaissances, en hausse, n'impactent pas significativement le potentiel opérationnel des sapeurs-pompiers, qui ont procédé à quelques évacuations et opérations de mise hors d'eau.

La directrice de cabinet, Cindy Léoni, s'est déplacée à Cognac. Aux côtés du maire et du lieutenant-colonel Vergnaud du SDIS, elle a pu constater l'étendue des inondations et la mobilisation des sapeurs-pompiers, notamment dans les secteurs où les distributeurs d'énergie ont coupé préventivement l'alimentation en gaz de ville. Un point de situation a été fait depuis le centre d'incendie et de secours de Cognac, en liaison avec les différents points inondés.

A Montignac et Cognac, deux éboulements ont été signalés dans la matinée. Les sapeurs-pompiers et les élus ont procédé à des vérifications des deux sites, avec l'appui du bureau de recherches géologiques et minières (BRGM). A Montignac, cet événement a conduit au relogement d'une famille.

Contact presse

Service départemental de la communication interministérielle

Tél. : 05.45.97.62.37 / 06.49.00.12.76
Courriel : pierre.ge@charente.gouv.fr
Service : pref-communication@charente.gouv.fr

Appels à la prudence

La préfecture et les sapeurs-pompiers réitèrent leur appel à la vigilance, en particulier sur les voies de circulation coupées :

- en voiture, la perte d'adhérence avec la route peut entraîner une « dérive » des véhicules dans les fossés et mettre en détresse le conducteur et les passagers ;
- à pied, la montée des eaux peut soulever les bouches d'égouts, désormais non visibles, et créer des phénomènes d'aspiration, susceptibles d'happer les piétons.

Contact presse Service départemental de la communication interministérielle

Tél. : 05.45.97.62.37 / 06.49.00.12.76
Courriel : pierre.ge@charente.gouv.fr
Service : pref-communication@charente.gouv.fr